

Nom :
Prénom :
Date :

LF74 - 2010P - FS02

Final LF 74 printemps 2010	
Compréhension auditive :...../ 20 points	
Compréhension écrite :...../ 20 points	
Structures de la langue :...../ 20 points	
Expression écrite :...../ 20 points	
Total:...../80 points	
Total :...../ 20 points	

-I- Compréhension auditive (...../ 20 points nr 9)

Écrivez lisiblement et sans ratures !!

Vocabulaire :

Post-doc : études après le doctorat

CNRS : centre national de la recherche scientifique

Partir sans état d'âme : partir sans rien regretter, sans avoir de problème de conscience

Un thésard : un étudiant qui prépare une thèse

1) Écoutez la première partie et répondez au vrai/ faux . Corrigez les affirmations fausses : (...../ 5 points)

	Vrai	Faux
-1-Nicolas Sarkozy a été Ministre de l'enseignement supérieur.		
-2- L'Etat consacre beaucoup d'argent à la recherche		
-3- Les chercheurs gagnent bien leur vie.		
-4- De nombreux chercheurs partent à l'étranger.		
-5- Le gouvernement a prévu d'encourager la recherche dans le futur.		

**2) Ecoutez les témoignages de chaque chercheur. Relevez les informations suivantes :
(...../ 15 points)**

• **Philippe Kieffer** :

1) Quelle est son activité actuelle ? (...../1 point)

.....
.....

2) Quelles sont ses critiques sur la recherche en France ? Cochez : (...../ 2 points)

- Les chercheurs n'ont souvent que des contrats provisoires.
- Les laboratoires ne sont pas modernes
- La recherche a peu d'argent pour fonctionner
- Il y a peu d'espoir de trouver un poste

• **Hervé Seitz**

3) Quelle est son activité actuelle ? (...../1 point)

.....
.....

4) Que va t-il faire dans quelques semaines aux Etats-Unis ? (...../ 1 point)

.....
.....

5) Relevez 4 avantages à travailler aux Etats-Unis d'après Hervé. (...../ 4 points)

.....
.....
.....
.....

• **Thibaud Lemarteleur**

6) Quelle est son activité actuelle. (...../ 1 point)

.....
.....

7) Cherche-t-il à partir à l'étranger ? Pourquoi ? (...../ 1 point)

.....
.....

8) Quel poste aimerait-il avoir et où ? (..... /2 points)

.....
.....

9) D'après ce texte, que veut dire « la fuite des cerveaux » ? (...../ 2 points)

.....
.....

APRÈS HADOPI, QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE MUSICALE ?

L'Assemblée nationale a voté mardi le deuxième volet de la loi très controversée sur le téléchargement illégal. Un texte qui ne règlera pas la question du financement de la musique à l'heure du web. Etat des lieux d'un secteur en pleine mutation.

1. Hadopi résoudra-t-elle la question du téléchargement ? Rien n'est moins sûr. Le fait semble d'ailleurs désormais admis chez la plupart des acteurs du secteur et même chez les promoteurs de la loi : complexe dans sa mise en œuvre déjà en grande partie dépassée techniquement. Frédéric Mitterrand¹ n'a d'ailleurs cessé de parler d'un texte « nécessaire mais pas suffisant » et d'aborder la question de l'après, c'est-à-dire des nouveaux moyens de financer la musique sur le web.

2. Où en est l'offre légale ? En échange d'une loi pour punir les « pirates », les industriels de la musique et du cinéma s'engageaient à mettre en place une offre de musique légale attractive en ligne. Contrairement aux USA où les ventes numériques représentent 35 % des parts de marché du secteur de la musique, la France reste à la traîne, avec 12 % du chiffre d'affaires du secteur, selon les chiffres donnés au Midem², le salon des professionnels de la musique, en janvier dernier.

3. Le streaming, une solution ? Depuis trois ans, en revanche, une offre musicale connaît un succès croissant : l'écoute en streaming, directement depuis Internet, via des plateformes dédiées. Les plus connues, le pionnier *Deezer* et le novateur *Sportify*, sont de réels succès d'audience : 43 % des internautes utilisent leurs services et les majors, réticentes au départ à collaborer, mettent désormais volontiers leurs catalogues en écoute. Mais ces deux sites n'ont pas su résoudre la question, essentielle, de leur pérennité financière.

4. Comment rémunérer les artistes ? Surtout, ces sites ne résolvent pas la question des revenus. Une chanson écoutée sur *Deezer* rapporte 0,007 centimes d'euros, selon la Sacem³. Pas de quoi permettre de développer pour le moment une offre viable, ni de rémunérer correctement les artistes. Là est la question centrale de l'après-Hadopi : comment

permettre aux artistes de vivre uniquement des ventes numériques ?

Pour le moment, personne n'a la réponse. Si les sources de revenus s'élargissent avec les sonneries de téléphones portables, le *streaming* ou l'utilisation d'une chanson pour une publicité, ils ne suffisent pas à compenser la baisse incessante des ventes de CD.

Hadopi n'a pas fourni de réponse sur ce sujet. La gauche⁴, quant à elle, agit encore et toujours la solution de la « contribution créative » : une taxe payée par tous les internautes et destinée à compenser les effets du téléchargement. Mais comment calculer qui touchera quoi ? Peut-on mesurer le succès d'un artiste au nombre de fois où il est téléchargé ? Personne, pour le moment, n'a su proposer une réponse réaliste.

5. Des projets innovants ? S'il est un élément qui ressort de ces deux ans d'après débats, c'est bien celui-ci : la musique doit se penser différemment. Des projets innovants tentent d'ailleurs de repenser le rapport entre consommateur, majors et artistes. Le site *MyMajorCompany* propose ainsi aux internautes de s'improviser producteurs d'artistes. Sur un créneau similaire, *KissKiss BankBank*, qui se lance à la fin du mois, cherche quant à lui à remettre les producteurs dans le jeu, en proposant aux internautes de participer au financement d'un album en échange d'un pourcentage du chiffre d'affaires, mais aussi de « goodies⁵ » et de bonus. Une manière de tenter de réconcilier les consommateurs de musique avec les producteurs.

Au-delà de toutes ces questions, au-delà même de son succès ou de son échec, Hadopi aura apporté une certitude : le monde de la musique doit profondément muter pour s'adapter au numérique.

D'après Samuel Laurent, *lefigaro.fr*, 24 septembre 2009

1. Ministre français de la Culture.

2. Marché International du Disque et de l'Édition Musicale.

3. Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Sa mission est de collecter les droits d'auteur et de les redistribuer aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique en France et dans le monde entier.

4. Le Parti Socialiste français.

5. Produits dérivés.

1) Expliquez en quelques lignes ce qu'est la loi Hadopi et les sanctions qu'elle prévoit.
 (...../ 2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Ces phrases sont-elles vraies ou fausses ? Justifiez par une phrase du texte :
 (...../ 10,5 points)

	Vrai	Faux
-1- Frédéric Mitterrand est complètement satisfait de la loi Hadopi.		
-2- La France est en tête des ventes numériques dans le monde dans le secteur de la musique.		
-3- Deezer et Spotify sont très populaires auprès des Internautes.		
-4- La Sacem rémunère correctement les artistes qui passent sur Deezer.		
-5- Les sonneries de téléphone apportent de nouvelles sources de revenus aux artistes.		
-6- Depuis l'adoption de la loi Hadopi, la vente de CD a repris.		
-7- Certains sites proposent aux consommateurs de devenir producteurs.		

3) Qu'est-ce-qu'un pirate ? (...../ 0,5 point)

.....

.....

4) Après l'adoption de la loi Hadopi, quel est le principal problème qui se pose encore ?
 (...../ 1 point)

.....

.....

5) Expliquez la phrase suivante : « la musique doit se penser différemment » :
(...../ 2 points)

.....
.....
.....

6) Listez 4 idées pouvant contribuer à la rémunération des artistes : (...../ 4 points)

Exemple : participer au financement d'un album en échange d'un pourcentage du chiffre d'affaires.

-
-
-
-

-III- Structures de la langue (...../ 20 points)

Exercice 1 : Complétez par l'articulateur qui convient (...../ 3 points)

Quant à - également - en effet - par ailleurs- au contraire- en fait

- 1- Dans 20 ans, 15% de la population sera obèse ; 10 % des adolescents le sont déjà.
- 2- Le phénomène de l'obésité progresse chez les jeunes., chez les quinquagénaires (personnes de 50 ans), il diminue.
- 3- Vous gagnerez 1500 euros par mois, vous aurez une voiture de fonction.
- 4- Je pensais que ce film serait vraiment intéressant....., il était vraiment ennuyeux.
- 5- Xavier est parti un an à Barcelone avec Erasmus. Antoine, il est parti en Australie.
- 6- Pour avoir la nationalité française, il faudra remplir un dossier., vous devrez vous présenter à la mairie.

Exercice 2 : Mettez les verbes entre parenthèses au Passé Composé. Faites les accords si nécessaire.(..... ;/ 3 points)

Lorsque j'étais gamin, mon frère et moi on adorait le rugby. Je (jouer) au foot parce que ma mère avait vécu une mauvaise expérience avec mon père rugbyman, ça lui faisait peur. Elle nous rappelait toujours la blessure qu'il (avoir au plus que parfait) au genou. Elle nous..... (encourager) à choisir un autre sport. Alors, c'est le foot qui nous (choisir). Moi, à quinze ans, j'évoluais déjà chez les cadets de l'équipe de France tout en suivant une scolarité normale qui m'a amené à un bac littéraire au cas où je ne réussirai pas dans le football. Maintenant , j'entraîne une grande équipe que je.....(connaître) comme joueur professionnel. Elle très bien (préparer)

Exercice 3 : Mettez les verbes aux temps et aux modes qui conviennent. (...../ 3 points)

Que pensez-vous de la loi Hadopi ?

Sylvain : Je suis furieux que cette loi..... (adopter).

Patrice : Ce qui me gêne, c'est que dans les années 80 on..... (pouvoir) enregistrer des cassettes en écoutant la radio et que maintenant on..... (ne plus pouvoir) continuer.

Hamed : C'est difficile de croire qu'en France on (devoir) télécharger autant de morceaux de jazz car c'était impossible de trouver les CD dans les grands magasins de musique. Je déplore que seule cette solution..... (exister) et(exister) toujours pour les fans comme moi.

Exercice 4 : Complétez par le ou les mots qui conviennent.(...../ 11 points)

- 1- Une personne qui a peu de ressources pour vivre est une personne d.....
- 2- De plus en plus de personnes ne pensent qu'à elles et pas aux autres. L'é..... se développe dans la société.
- 3- Je préfère ne pas me p..... (= donner mon avis) sur la réforme des retraites.
- 4- La p..... entre hommes et femmes n'est pas encore réalisée dans la société.
- 5- Il a une réelle a..... (= capacité) à négocier.
- 6- Cet étudiant a passé une année s..... (à étudier sérieusement) à l'étranger.
- 7- La plupart des téléphones portables sont maintenant d..... (= équipés) d'une caméra, d'un appareil photo.
- 8- Cette personne croit tout ce qu'on lui dit. Elle est n.....
- 9- Ses idées sont en a..... (= en accord) avec les miennes.
- 10- Les familles qui ont 3 enfants peuvent obtenir une aide financière et toucher les a..... f.....
- 11- L'écart entre les plus riches et les plus pauvres est de plus en plus grand. Le f..... entre riches et pauvres se c.....

-IV- Expression écrite (...../ 20 points)

Les opérateurs de téléphonie mobile n'arrêtent pas d'innover et de proposer de nouvelles fonctions. On pourra bientôt tout faire avec son téléphone portable. Mais est-ce vraiment un progrès ?

Vous donnerez votre avis argumenté sur ce sujet (introduction-développement-conclusion) en environ 250 mots.

Listez d'abord vos idées, organisez- les et rédigez ensuite clairement et sans ratures sur votre feuille d'examen.

Adéquation au sujet (11 points)	
<ul style="list-style-type: none"> • réponse argumentée (intro-développement-conclusion) • capacité à argumenter pour et contre, donner son opinion. 	<p>...../3pts</p> <p>...../ 8 pts</p>
Compétences linguistiques (09 points)	
<ul style="list-style-type: none"> • exactitude morphosyntaxique • degré d'élaboration des phrases • richesse lexicale 	<p>/ 3 pts</p> <p>/ 2 pts</p> <p>/ 4 pts</p>
Total :	/ 20pts